

REUNION DE BUREAU

Après avoir été légalement convoqué, le Bureau du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande s'est réuni le Lundi 5 décembre 2022 à 17 heures 30 à la Maison du Parc à Notre Dame de Bliquetuit sous la présidence de Gwendoline PRESLES, vice-présidente du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande.

Etaient présent(e)s, excusé(e)s, ou avaient donné un pouvoir

Structure	Nom	Statut	Présent(e)		Excusé(e)	Pouvoir
			Votant	Non votant		
REGION NORMANDIE	Virginie CAROLO-LUTROT	Titulaire	x			
	Jean DELALANDRE	Titulaire			x	
	Clotilde EUDIER	Titulaire				Pouvoir donné à V. Carolo-Lutrot
	Pascal HOUBRON	Titulaire			x	
	Agnès LALOI	Titulaire			x	
DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME	Bertrand BELLANGER	Titulaire			x	
	Brigitte MANZANARES	Titulaire			x	
	Didier TERRIER	Titulaire	x			
	Patricia RENOU	Suppléante	x			
DEPARTEMENT DE L'EURE	Sylvain BONENFANT	Titulaire			x	
	Nicolas GAVARD-GONGALLUD	Titulaire				Pouvoir donné à D. Terrier
	Marie TAMARELLE-VERHAEGHE	Suppléante	x			
Caux Seine Agglo	Bastien CORITON	Titulaire			x	
Métropole Rouen Normandie	Julien DELALANDRE	Titulaire	x			
CC Pays de Honfleur-Beuzeville	Martine HOUSSAYE	Titulaire		x		
CC Pont-Audemer Val de Risle	Philippe MARIE	Suppléant	x			
CU Le Havre Seine Métropole	Cyriaque LETHUILLIER	Suppléant	x			
Communes de Seine-Maritime	Jacques CHARRON	Titulaire				Pouvoir donné à G. Presles
	Marie-Claude BEAUFILS	Titulaire	x			
	Françoise DENIAU	Titulaire			x	
	Marc MIGRAINE	Titulaire			x	

Seine-Maritime
 Allouville-Bellefosse
 Anneville-Ambourville
 Anquetierville
 Auzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Héron
 Canleu
 Caudébec-en-Caux
 Duclair
 Hautot-sur-Seine
 Hénotville
 Heurteville
 Jumièges
 La Bouille
 La Cerlangue
 La Mailletaye-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trait
 Louvetot
 Mautevrier-sainte-Geztrude
 Mauny
 Norville
 Notre Dame de Bliquetuit
 Peville
 Quevillon
 Sahurs
 Saint-Anoult
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Eletan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taille
 Saint-Patr
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wandrille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Cable
 Touffreville-la-Corbeline
 Triquerville
 Vatteville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Eure
 Aizier
 Barneville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouquelon
 Bourneville
 Caumont
 Conteville
 Corneville-sur-Risle
 Eteville
 Foulbec
 Fourmetot
 Hauville
 Honnemare-Guénouvill
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Roulot
 Le Landin
 Marais-Vernier
 Pont-Audemer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Routot
 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
 Saint-Mards-de-Biacarville
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Gimbouville
 Saint-Thurien
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Oppolune-la-Mère
 Tocqueville
 Toutainville
 Trouville-la-Haute
 Vieux-Port

Commune associée
 Sandouville

Seine-Maritime

Allouville-Bellefosse
 Anneville-Ambourville
 Anqueterville
 Auzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Hirmont
 Canfeleu
 Catdebec-en-Caux
 Duclair
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Hauteauville
 Jumièges
 La Bouille
 La Cotangue
 La Mailleraye-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trait
 Louvetot
 Mauzéville-sainte-Certrude
 Mauny
 Harville
 Notre Dame de Bliquetuit
 Petitville
 Quevillon
 Sahurs
 Saint-Amoult
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Etelan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haye
 Saint-Nicolas-de-la-Taite
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wandrille-Rançon
 Tancaville
 Touffreville-la-Câble
 Touffreville-la-Corbeline
 Triquenville
 Valteville-la-Rue
 Vieux-Équer
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Eure

Azier
 Banneville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouqueion
 Bourneville
 Caumont
 Conteville
 Corneville-sur-Risle
 Etréville
 Foulbec
 Fourmetot
 Haville
 Honguemare-Guérouville
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 Le Lardin
 Mérais-Vernier
 Pont-Audemer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Routot
 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
 Saint-Mards-de-Bleacerville
 Saint-Pierre-du-Viel
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Grimbournville
 Saint-Thurien
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Tocqueville
 Toulainville
 Trouville-la-Haute
 Vieux-Port

Commune associée

Sandouville

	Annec DESSAUX	Suppléante	x			
	Didier FERAY	Suppléant	x			
	Sandrine LEMOINE	Suppléante			x	
	Gérard LEVILLAIN	Suppléant			x	
Communes de l'Eure	Gwendoline PRESLE	Titulaire	x			
	Thierry LECOMTE	Titulaire	x			
	Jean-Michel MAUPIN	Suppléant		x		
	Maryline LOUVEL	Suppléante		x		

Autres personnes présentes ou excusées

Structure	Nom	Fonction	Présent(e)	Excusé(e)
PnrBSN	Laurence DERVAUX	DGS	x	
	Mathilde ALLARD	Responsable du pôle transition économique	x	
	Fabienne COLLINEAU	Responsable du pôle administration et mutualisation	x	
	Catherine DELANNOY	Responsable du pôle aménagement du territoire	x	
	Marine VANOT	Responsable du pôle éducation et culture	x	
	Malika MOUDA	Secrétaire de direction	x	
	Guillaume AUBIN	Responsable de l'unité communication et accueil	x	
	Florian ROZANSKA	Responsable par intérim du pôle eau et biodiversité	x	
DREAL Normandie	Hélène REGNOUARD	Responsable de la mission Estuaire de la Seine		x
Caux Seine Agglo	Didier PERALTA	Vice-président Caux Seine Agglo		x

Seine-Mailline
 Allouville-Bellefosse
 Anneville-Ardouvillais
 Anquetilly-Éc
 Auzebosc
 Bardouville
 Benville-sur-Seine
 Bois-Himont
 Conté-leu
 Coudebec-en-Caux
 Dudar
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Heurteville
 Jumièges
 La Bouille
 La Certangue
 La Malheraye-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trait
 Leuyot
 Mailléville-sainte-Georgette
 Mouy
 Norville
 Notre-Dame-de-Bliquetuit
 Pevy-le
 Quevillon
 Sahurs
 Saint-Amoult
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Éclan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taillie
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wendrille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Câble
 Touffreville-la-Corbellina
 Triquerieville
 Valville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Eure
 Aizier
 Banneville-sur-Seine
 Bayville-sur-Mer
 Bouquelon
 Bourneville
 Caumont
 Conteville
 Conzeville-sur-Risle
 Eueville
 Foultac
 Fournelet
 Hauville
 Honguemare-Guénouvillie
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 Le Lardin
 Marais-Vetrier
 Pont-Audemer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Roulot
 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
 Saint-Mards-de-Blacerville
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Grimbouville
 Saint-Thurien
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Tocqueville
 Toutainville
 Trouville-la-Haute
 Vieux-Port

Commune associée
 Sandouville

Date de convocation	28/11/2022
Nombre en exercice	19
Nombre de présents	15
Dont nombre de pouvoirs	3
Nombre de votants pour	15
Nombre de votants contre	0
Nombre d'abstentions	0
Date d'affichage	

N° 2022-12-121/EB

Ambition 1	Être garant des équilibres dans un territoire riche et respectueux de ses paysages, de sa biodiversité et de ses patrimoines naturels et culturels
Objectif Stratégique 1.4	Restaurer et protéger le paysage et les patrimoines naturels et culturels dans une approche globale et intégrée
Objectif Opérationnel 1.4.1	Préserver durablement les écosystèmes remarquables dans une logique de grand estuaire
Analytique	

CANDIDATURE DU SYNDICAT MIXTE DU PNRBSN COMME STRUCTURE ANIMATRICE DU SITE NATURA 2000 ZPS « Estuaire et marais de la basse Seine »

Un comité de pilotage de la ZPS va se réunir dans les prochains mois. Les représentants des collectivités territoriales concernées par le site Natura auront la possibilité de désigner parmi eux le Président du Comité de pilotage ainsi que la collectivité maître d'ouvrage du site. A défaut de candidature, la présidence du comité de pilotage et la maîtrise d'ouvrage seront assurées par l'Etat.


Il est nécessaire que les représentants (y compris le suppléant) de la collectivité soient nommément désignés par l'instance délibérante de la collectivité pour présenter leur candidature intuitu personae à la présidence du comité de pilotage ou celle de la collectivité à la maîtrise d'ouvrage du site Natura 2000 et de participer aux votes.

Au vu de sa connaissance du territoire et de ses acteurs, de son expérience d'animateur Natura 2000 sur les sites « Val Eglantier », « Marais-Vernier-Risle maritime » et « Boucles de la Seine aval », et des engagements pris dans la charte 2013-2028 et le contrat de Parc 2021-2023, le syndicat mixte du Parc souhaite proposer sa candidature pour la mise en œuvre du Document d'objectifs du site NATURA 2000 ZPS « Estuaire et marais de la basse Seine » et pour assurer la Présidence du comité de pilotage de ce site.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DECIDE :

- autorise le Syndicat mixte du PnrBSN à se porter de candidat comme structure animatrice du site Natura 2000 « Estuaire et marais de la basse Seine » ;
- autorise le Président à se porter candidat à la présidence du Copil ZPS ;
- charge le Président de l'exécution de la présente décision et l'autorise à signer toutes les pièces afférentes au dossier.

Approuvée par le Bureau du Syndicat Mixte du PnrBSN, le 5 décembre 2022



Jacques CHARRON
 Président

CHAPITRE BUDGETAIRE	DEPENSES	RECETTES
	C/	C/



Envoyé en préfecture le 10/01/2023

Reçu en préfecture le 10/01/2023

Affiché le

ID : 076-257602847-20221205-202212121EB-DE